

Transports - logistique

DURÉE

Parcours de 10 jours (3 jours de certification compris)

POUR QUI ?

Intérimaires et CDI intérimaires expérimentés

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

VALIDATION DE LA FORMATION

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) de cariste d'entrepôt

PRIX NET DE TAXE EN EUROS

Parcours financé par le FPETT dans le cadre du plan de financement de formation des intérimaires

RÉFÉRENCE AFPA

16017

CODE RNCP

34857

Cariste d'entrepôt

Types d'emplois accessibles : agent de manipulation et de déplacement des charges, agent de quai, cariste, cariste grande hauteur, cariste pointeur, conducteur d'engin de manutention à conducteur porté

Gauche, droite, marche arrière, montée des pinces...

Le cariste d'entrepôt navigue avec fluidité au milieu d'un espace de stockage.

Du haut de son chariot, il charge le produit demandé en respectant les règles de sécurité et de circulation

VOTRE PARCOURS

OBJECTIF DU PARCOURS

Permettre à des salariés intérimaires qui n'ont pas de reconnaissance officielle de leurs compétences de certifier le titre de **Cariste d'entrepôt** dans un temps court.

PRÉREQUIS

- Savoir lire, écrire, compter,
- Être titulaire des CACES® 3 et 5 avec expérience de la conduite (présentation de l'attestation CACES®),
- Durée de l'expérience professionnelle en tant que cariste (justificatif attestation employeur / Historique des missions) : 1 an minimum.
- A présenter lors de la certification : attestation de temps de conduite (minimum 20h de conduite) – document en annexe à remplir par l'employeur / ETT (cf. document officiel sur le site du ministère = engagement de l'agence)

BILAN DE POSITIONNEMENT

Objectif : Valider les prérequis d'entrée dans le parcours d'accompagnement

- Présenter l'historique des missions lors de la journée collective d'évaluation
- Questionnaires de sélection : questionnaire de Repérage des acquis professionnels (RAP) et Evaluation des compétences et des acquis professionnels (ECAP)
- Entretien avec le formateur référent

PROGRAMME DU PARCOURS

Préparation du dossier professionnel et de l'entretien de certification

⇒ 2 jours

Préparation et passage des Evaluations en Cours de Formation (6 ECF pour le titre)

1. Conduite d'un chariot de catégorie 3, entraînement et mise en situation
2. Conduite d'un chariot de catégorie 5, entraînement et mise en situation
3. Connaissances liées à la conduite des chariots, entraînement et questionnaire professionnel
4. Connaissances de l'environnement professionnel : entraînement et questionnaire professionnel
5. Stockage, déstockage de palettes de marchandises et réapprovisionnement d'un emplacement picking avec un chariot de catégorie 5, entraînement et mise en situation
6. Réceptionner et expédier les marchandises avec un chariot élévateur de catégorie 3,

⇒ 5 jours

Certification

Mise en situation, entretien technique et un questionnaire professionnel, entretien final

⇒ 3 jours

RÉSULTATS

92,9 % de stagiaires satisfaits

75,5 % d'accès à l'emploi dans les 6 mois

87,8 % de réussite au titre professionnel

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

ACCÈS AU PARCOURS

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,
- identification, évaluation des acquis (ECF, validation des prérequis
- inscription sur le parcours et convocation à la certification
- entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé.

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre agence d'emploi.

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT A LA CERTIFICATION
à destination des Salariés Intérimaires



TITRE PROFESSIONNEL CARISTE D'ENTREPOT

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Certification TP, CCP

Délibération du jury sur la base :

- du dossier professionnel,
- des résultats aux épreuves de la session d'examen,
- de la mise en situation professionnelle,
- de l'entretien final

CERTIFICATION

Cette formation permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) de cariste d'entrepôt.

L'obtention du titre professionnel de cariste d'entrepôt dispense du CACES® (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) de catégorie 3 et 5 pendant 5 ans.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Accompagnement modulaire, individualisé et personnalisé

Notre espace de formation dispose d'outils de formation / accompagnement modernes et performants comprenant :

- des salles polyvalentes
- des salles informatiques offrant l'accès à la plateforme numérique de formation Métis
- Matériel audio-visuel : caméscope, vidéo projecteur...
- Ressources documentaires

Plateau technique dédié qui reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels, conforme aux RC des TP et CQP